

Réponse à l'interpellation de Monsieur Mehdi SALHI

Objet : Que s'est-il passé samedi dernier lors de l'action des gilets jaunes ?

Les gilets jaunes, par la voix d'un de leur représentant, ont introduit le mardi 11 juin une demande de manifestation ce samedi 15 juin.

Malgré le caractère extrêmement tardif de la demande, puisque le règlement prévoit un délai de 3 mois, et alors que des problèmes sont déjà survenus avec des gilets jaunes déambulant par le passé en ville, la police a pris contact immédiatement et il a été convenu que le rassemblement sur l'esplanade St Leonard ne posait pas de problème mais qu'il y avait lieu de renoncer au projet de cortège dans les rues de Liège.

En effet, ce samedi-là notamment, pas moins de 24 autres manifestations dont la demande avait été introduite de longue date devaient se dérouler sur le territoire.

Certaines étaient toutes proches à l'exemple de « St Léonard en couleurs » ou des « journées portes ouvertes des pompiers » rue Ransonnet, de l'autre côté du pont.

Ce jour-là, une cinquantaine de manifestants occupaient la place St Léonard. Dès le début, une bonne moitié des manifestants s'en sont pris aux policiers en les insultant.

Malgré les consignes et les appels au calme, le groupe, emmené par une dizaine de personnes vêtues de noir, comme les black blocs, a alors décidé de quitter l'esplanade pour envahir les rues de Liège et du quartier, et donc de contrevenir à l'accord intervenu avec la police et donc affronter les services de police.

Les autres gilets jaunes se sont désolidarisés de l'initiative.

Pour rétablir la tranquillité, la police a donc du intervenir en utilisant la force de la contrainte et en procédant à une vingtaine d'arrestations administratives, 23 exactement. Parmi les personnes arrêtées, 16 sont domiciliées en dehors de Liège et 11 sont connues des services de police dans un cadre judiciaire.

Le droit à manifester pacifiquement dans un cadre convenu a été respecté.

Pour rappel, le mouvement des gilets jaunes a pu manifester à de nombreuses reprises à Liège. Il a ainsi pu installer un stand place du Marché pendant plusieurs semaines pour sensibiliser la population à ses revendications.

La négociation a toujours été de mise. J'ai pu les rencontrer à plusieurs reprises. Néanmoins, le Bourgmestre, le Collège et ce Conseil ont aussi la responsabilité d'assurer la sécurité des Liégeoises et des liégeois en demandant aux manifestants de respecter certaines conditions.

Au début du mouvement des gilets jaunes, j'ai dû leur interdire de faire de grands feux incontrôlables dans les ports pétroliers de Wandre et de Sclessin. La sécurité des travailleurs du secteur et des habitants de Wandre et Sclessin n'était plus assurée à cause de leurs comportements dangereux.

Néanmoins, cet incident causé par une petite minorité ne doit pas masquer le fait que ce samedi 15 juin à Liège, les gilets jaunes pacifiques ont pu manifester leurs opinions, la FGTB place St Etienne a pu revendiquer un salaire minimum à 14€/h, la CSC boulevard Saucy a pu organiser une brocante, les personnes malvoyantes, via l'ASBL La Lumière ont pu revendiquer leur droit à circuler sur le domaine public en organisant un rassemblement de tandems, les habitants ont pu organiser dans leurs rues des fêtes des voisins ou une fête de quartier.

Enfin, ce samedi 22 juin, les Gilets jaunes ont organisé une nouvelle manifestation sur l'esplanade. Elle a pu se dérouler

pacifiquement.